## AFFAIRE Nº 22

OBJET: REALISATION D'UNE FOSSE DE STOCKAGE - 2ème TRANCHE DEMANDE DE CONCOURS DE LA D.D.E.

## Le SECRETAIRE donne lecture du rapport

Mosdamsa, Messiours et Chers Collègues,

Par lattre en date du 24 janvier 1984, Monsieur le Fréfat, Commissaire de la République, me signifiait que toute demande de consoure des Services Tochniques de l'Etat doit être ratifiés par une délibération du Conseil Municipal.

En conséquence, je vous demende :

- 1°) De m'autoriser à solliciter le concours de la D.D.E. pour essurer l'étude et la direction des travaux de réalisation d'une fosse de atockage (2ème tranche) sur la Ravine des Patates à Durand. (Je vous rappelle que ce projet a déjà reçu votre approbation lors de la séance du Conseil Municipal du 8 décembre 1983).
- 2°) D'accepter le coût d'objectif proposé, sprès étude, par ce service, soit 3 500 000 F hors T.V.A. aux conditions économiques du mois de novembre 1983 sinsi que la rémunération initiale fixée à 99 680 F H.T.

Je mets la question aux voix.

## AVIS DES COMMISSIONS:

- Travaux Publics : favorable. Rappel : la part de la Commune dans le financement est de 30 %, celle de l'Etat de 50 %, celle du Département de 10 %, et FIDOM 10 %.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Negu à la Réfecture le 08/03/1984